

25 janvier 1961.

Décide

de fixer à 7 NF à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1961, le taux horaire de la rémunération allouée à M<sup>me</sup> Constantin, née Bhamboulan, pour les cours d'ins. truction musicale dans les écoles primaires de Royan dont le total est de 8 heures par semaine.

Adopté à l'unanimité

XI

approuvé  
61

### partition des fonds de la loi Barangé.

M. Rochedreux, rapporteur.

Les fonds provenant de la loi Barangé pour l'année scolaire 1959-1960 s'élevaient à 38.160,00 NF pour 3266 élèves.

La commission scolaire du 25 janvier 1961 a proposé, comme les années précédentes, de mettre à la disposition des Directeurs d'école, une somme de 5 NF par élève, le reliquat étant destiné aux constructions scolaires et réparations des bâtiments existants (1<sup>ère</sup> urgence).

Le conseil Municipal

Tu l'avis favorable de la commission scolaire du 25 janvier 1961,

Décide

de fixer à 5 NF par élève le montant du crédit alloué aux Directrices et Directeurs d'établissements scolaires pour achats de fournitures sur les fonds provenant de la loi Barangé.

Adopté à l'unanimité.

### grandes de sursis d'incorporation.

XII

approuvé  
61

Le conseil Municipal

blasse 1962.

donne un avis favorable aux demandes de sursis d'incorporation formulées par

- |        |         |             |                                  |
|--------|---------|-------------|----------------------------------|
| MM. 1. | Brocard | Jean-Marc   | , né le 20 mars 1942 à Oran      |
| 2.     | Martin  | Jean-Paul   | , né le 27 août 1942 à St Gds St |
| 3.     | Savelli | Gilbert     | , né le 5 novembre 1942 à Oran   |
| 4.     | Wehrle  | Michel      | , né le 30 déc 1942 à Neuilly    |
| 5.     | Sandry  | Marc        | , né le 17 mars 1942 à Charente  |
| 6.     | Rose    | Jean-Pierre | , né le 3 avril 1942 à Royan     |